
Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS
Samedi 26 avril 2025, 09h45, Centre de compétences Chien suisse, Balsthal

1. Salutations

Vérification de la conformité de la convocation, Election des scrutateurs

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 27 avril 2024 à Winterthur

3. Approbation des rapports

du Président central de la SCS, des groupes de travail, des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue «Hund Schweiz»

**4. Présentation des comptes annuels 2024, Rapport de réviseurs,
Approbation/ Octroi de la décharge au Comité central**

5. Approbation du budget 2025

6. Cotisation de membre 2027

7. Adaptation du RESCS, du Règlement Profils ADN

Sur demande de Barry Swiss et du CECP, nous proposons la modification suivante dans le Règlement des profils ADN :

7.1 Adaptation au point 2, Prélèvement des échantillons

7.2 Adaptation au point 5, Etalons étrangers

8. Elections

8.1 Organe de révision

Engel Copera AG, Liebefeld

8.2 Election du membre d'honneur de la SCS

Lisbeth Mach

9. Hommages

**9.1 Remise du certificat pour l'œuvre de toute
une vie consacrée à la cynologie**

Dr. Peter Lauper

9.2 Remise de la distinction du mérite

Margrit Martegani

10. Assemblée des délégués 2026

11. Informations de la SCS

1. Salutations

Hansueli Beer salue les participants, en particulier les membres d'honneur, Louis Quadroni, Dr. Peter Lauper et Jeremias Janki. Il se dit très heureux que les représentants des militaires suisses soient présents, à savoir, le Commandant du Centre de compétences des animaux de l'armée, Dan Aeschbach, colonel d'état-major général. Il salue la représentante de la commune de Balsthal, Christine Rütli, vice-présidente de la commune, la vétérinaire cantonale du canton de Soleure, Chantal Ritter, Christian Beglinger, le directeur de la Maison Identitas SA, qui comprend aussi Amicus, deux nouveaux sponsors de la SCS, PetZEBBA SA, représentés par Markus Matter et Danilo Barone, ainsi que Fazliu Mentor, représentant des assurances Helsana.

Hansueli Beer salue cordialement toutes les détentrices et tous les détenteurs des distinctions du mérite de la SCS, ainsi que Barbara Saladin, rédactrice de la revue Hund Schweiz, le réviseur Patrick Rebsamen, les membres de la direction Andreas Rogge et Franziska Rüttschi avec le soutien organisationnel des collaboratrices du Secrétariat central, Gabriela Schild, Sarah Martin, Marisa Schilliger et Rebecca Hügin, qui ont réalisé cette magnifique présentation. Il salue également les interprètes Vivian Vaucher, présente depuis de nombreuses années déjà et Helen Béguin. Il une cordiale bienvenue à tous les auxiliaires qui œuvrent en coulisse.

Se sont excusés pour la présente assemblée :

Les membres d'honneur Christine Rossier, Franz Scheibler, Imelda Anghern, Eva Mosimann, Otto Rauch et divers invités. Malheureusement, le Président d'honneur Peter Rub a dû s'excuser. Pour le Comité central, ne sont pas présents Mike Greub, Président de la CTUS, occupé par la participation du Boxer Atifbox au Championnat du monde. Heliane et Anchillo Canepa, les ambassadeurs officiels du chien, ont également dû s'excuser au dernier moment.

En outre, des excuses de nombreuses sections nous sont parvenues, accompagnées des meilleurs vœux pour le succès de l'Assemblée.

Depuis la dernière Assemblée des délégués nous avons à nouveau dû prendre congé de de cynologues méritants. Hansueli Beer prie l'Assemblée de se lever en hommage aux camarades décédés. Merci.

Hansueli Beer passe maintenant la parole à Christine Rütli vice-présidente de la commune de Balsthal.

Christine Rütli adresse de brèves salutations.

Hansueli Beer remercie Christine Rütli.

Vérification de la conformité de la convocation

Publication de la convocation avec l'ordre du jour :

HUNDE 2/2025

Semaine 10

Date de parution 07.03.2023

infoChiens memento 03/20245

Date de parution mars 2025

Les Présidentes et Présidents ainsi que les membres d'honneur ont reçu la convocation et l'ordre du jour, par e-mail du 4 avril 2024, avec la possibilité de télécharger les données des différents points à l'ordre du jour, y compris les comptes annuels détaillés. On tente ainsi d'économiser du papier et la voie numérique présente de nombreux avantages.

A l'entrée, les délégués ont reçu une carte orange servant de bulletin de vote. Cette année également, les comptes annuels sont aussi disponibles sous forme numérique.

L'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts et a atteint le quorum. Il y a 183 délégués ayant le droit de vote. La majorité est donc de 92 voix. (voir page 7).

Election des scrutateurs

Barbara Müller a la parole. Les personnes suivantes se sont mises à disposition en tant que scrutateurs :

- Table A : Michael Neugel du Club suisse des Dogues allemands
- Table B : Regula Bürgi du Club des Bouviers bernois
- Table C : Hans Ulrich Häberli du Club suisse des Welsh Corgi
- Table D : Rosmarie Lüscher du Club suisse des Chow-Chow
- Table E : Roger Sutter du Club suisse des Barbets

Hansueli Beer prie l'Assemblée d'approuver les scrutateurs proposés
Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Il déclare que comme de coutume, le Comité central a décidé de ne donner aucune voix.

Les scrutateurs annoncent chacun leurs résultats à haute et intelligible voix à Andreas Rogger qui siège à la table du comité. Celui-ci enregistre les résultats et les transmet.
Les membres du Comité Peter Bieri et Béat Leuenberger notent les résultats.

Bureau des élections et bureau de vote :

Albert Castegnaro se présente comme responsable du bureau. Merci à Albert qui se met toujours à disposition. Les scrutateurs désignés et Franziska Rüttschi du Secrétariat central constituent les autres membres du bureau des élections.

Hansueli Beer prie d'approuver les membres proposés pour le bureau des élections.
Les membres proposés pour le bureau des élections sont acceptés à l'unanimité.

Culture de l'entretien et de la négociation : L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de l'Assemblée des délégués de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections en tant que sociétés indépendantes qui disposent d'au moins une voix, puis d'une voix proportionnelle au nombre de leurs membres (une voix par tranche de 50 membres). Les sociétés qui disposent chacune d'une voix, ainsi que les membres d'honneur de la SCS, sont les seules personnes physiques à disposer du droit de vote. Le Comité central ne doit pas être compté puisqu'il a décidé de ne pas donner de voix. Les personnes présentes avec droit de vote sont en conséquence les délégués de leurs sections. Nous partons du principe que les propositions et les votes émis le sont sur mandat et en accord avec leur section, resp. leur comité. Veuillez ne parler que des affaires concernant l'ordre du jour et le plus possible de manière concise. Si vous voulez demander la parole, je vous prie de venir au micro devant ou à l'arrière, de mentionner votre nom et votre prénom et votre section. Seules les décisions concernant les points fixés à l'ordre du jour peuvent être prises. C'est Andreas Rogger le responsable du procès-verbal. Comme de coutume, les propos émis durant l'Assemblée sont enregistrés. Merci de votre compréhension.

Venons-en à l'**ordre du jour**

Hansueli Beer prie d'approuver l'ordre du jour en levant le bulletin de vote violet

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Déroulement horaire : Nous estimons que l'Assemblée pourra être terminée avant le repas de midi. L'apéro est prévu à 12h30, le repas à 13h30. Si tous les points à l'ordre du jour ne peuvent être traités jusque-là, nous aborderons les points restants après le repas.

2. Approbation du procès-verbal

De l'Assemblée ordinaire des délégués du 27 avril 2024 à Winterthur

Le procès-verbal a été publié le 8 octobre 2024 sur le site de la SCS.

Aucune demande de complément et/ou modification n'est parvenue durant le délai de 30 jours fixé à l'art. 31 des statuts.

Le procès-verbal est ainsi approuvé. Pour le bon ordre, nous soumettons le procès-verbal à votation.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions
- b) Expositions et juges d'expositions
- c) Coordination de la formation, y c. le service de la formation
- d) Droit et Statuts
- e) Questions d'élevage et LOS, y c. Insigne d'or
- f) du Président de la CTUS
- g) du Président de la CTAMO
- h) du Président du Cercle de travail des régions
- i) de la rédaction de la revue „Hunde“
- j) Commission Jeunesse + Chien
- k) Tribunal d'association
- l) Direction

Hansueli Beer précise que les rapports annuels ont pu être téléchargés sur le site de la SCS.

Comme de coutume, **Hansueli Beer** passe la parole à **Béat Leuenberger**, vice-président, pour l'approbation du rapport du Président central de la SCS.

Béat Leuenberger salue les membres d'honneur, ainsi que les délégués et demande l'approbation du rapport du Président en levant le bulletin de vote orange.

Le rapport annuel du président est approuvé à l'unanimité.

Hansueli Beer propose de voter in globo sur les autres rapports qu'il énumère.

Tous les rapports son approuvés à l'unanimité

4. Présentation des comptes 2023, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

Hansueli Beer passe la parole à Béat Leuenberger, chef des finances

Béat Leuenberger, responsable des finances, s'adresse aux délégués :

Le fascicule des comptes qui a été transmis par voie électronique à tous les présidents de sections et clubs de race contient une quantité de détails sur l'exercice comptable 2024.

Comme toujours, je vais vous faire quelques commentaires sur les chiffres clés du boucllement qui apparaîtront à l'écran, ceci accompagné de quelques remarques personnelles. Cela se fait dans ma langue maternelle, avec plusieurs passages en allemand. De toute façon, tout sera traduit par nos deux fidèles interprètes. J'aimerais encore saisir l'occasion de les saluer et de les remercier pour la qualité de leur prestation.

Cotisations des membres / Résultat de l'administration

Les cotisations des membres encaissés en 2024 se montent à 853'000 Fr. contre 649'000 Fr. en 2023, soit une différence de 204'000 Fr., provenant de l'augmentation de la cotisation annuelle de 15 à 20 Fr. Le produit des membres bienfaiteurs, 33'000 Fr., a augmenté de 13'000 Fr.

Merci à ces 202 généreuses donatrices et généreux donateurs qui soutiennent, sans aucun intérêt personnel, la noble cause que nous défendons. Comme relevé dans le message à nos membres publié dans le fascicule des comptes, cette recette permet peu à peu de compenser la perte annuelle de cotisations provoquée par la baisse de l'effectif des membres. C'est bien grâce aux actions ciblées, décidées par le Comité central et menées par le Secrétariat général depuis quelques années, que ce résultat réjouissant a pu être atteint. Cela ne remplace pas les actions de recrutement qui doivent être menées par les sections et clubs de race. Du reste, pour leur faciliter la tâche, nous avons fait imprimer des dépliants dans les trois langues nationales. Ils sont à disposition à notre secrétariat. Nous osons espérer que vous en ferez bon usage.

La rubrique « Autres recettes » se monte à 53'000 Fr., soit 8'000 Fr. de plus qu'en 2023. Dans ce compte sont comptabilisés les intérêts bancaires et les intérêts sur le prêt à notre Fondation Chien Suisse, les gains de cours sur placement, les recettes des ventes de matériel, ainsi que les coûts facturés aux participants à nos divers congrès, conférences et assemblées, etc.

Le total des produits de l'administration se monte à 939'000 Fr., soit 6'000 Fr. de moins que le budget. Les charges de l'administration, ou charges de fonctionnement, se montent à 1'256'000 Fr., soit 224'000 Fr. de plus qu'en 2023, ou 189'000 Fr. de plus que le chiffre budgété. Ces différences s'expliquent par l'augmentation des salaires et charges sociales dépassant le budget de 40'000 Fr., et par l'augmentation des charges d'informatique de 61'000 Fr., dues principalement aux coûts de la location sous-budgétés de la base de données Fairgate. D'autres écarts par rapport au budget s'y ajoutent. Le calcul précis du montant des charges réparties entre l'administration et les sous-comptes peut provoquer des variations par rapport aux chiffres budgétés, mais sans avoir d'influence sur le résultat final. Le fascicule des comptes contient davantage de détails.

Résultat des sous-comptes.

Le résultat du sous-compte « Livre des origines – Insigne d'Or » dépasse de 44'000 Fr. le montant budgété. Bien que ce résultat soit positif, les taxes encaissées en 2024 pour l'enregistrement des portées et des changements de propriétaire affichent une diminution de 47'823 Fr. par rapport à 2023 et une diminution de 57'830 Fr. par rapport au budget. Cette baisse du nombre de taxes facturées, qui se répète depuis 2022, nous inquiète tous. Elle nous inquiète d'autant plus lorsque nous constatons que chaque année, plusieurs éleveurs quittent la SCS pour poursuivre leur élevage au sein de la dissidence ou en indépendant. Si les exigences fixées dans nos règlements d'élevage peuvent être dissuasives pour certains, malheureusement des conflits entre personnes sont souvent à l'origine de ces départs. La production de chiens de race avec pedigree SCS étant l'un des nobles buts de notre association, nous invitons les responsables de tous les clubs de race à nous faire part de leur réflexion sur cette problématique, tout en nous informant prochainement sur les actions qu'ils mettront en place. Aux délégués responsables présents, il est demandé d'être motivé. Merci d'avance. Si nécessaire, notre Secrétariat général se tient bien volontiers à disposition pour vous apporter les conseils qui pourraient vous permettre de progresser plus rapidement dans vos réflexions.

Le sous-compte « Expositions » nous laisse un joli bénéfice de 100'397 Fr. Merci à toutes les personnes qui participent à l'organisation de nos expositions. Dans le message à nos membres, il est souligné que les perspectives pour les expositions pourraient s'avérer plus incertaines, avec un rendement financier bien moins favorable que par le passé.

Le bon résultat de la CTAMO est aussi relevé. Le bénéfice se monte à 55'678 Fr.

Pour la majorité des autres sous-comptes, les résultats sont meilleurs que budgétés. Merci à tous les sous-groupes pour leur engagement.

Produits exceptionnels ou hors période

C'est un excédent de produit de 127'000 Fr. qui s'ajoute au résultat d'exploitation. Cette somme comprend 10'800 Fr. de sponsoring. Ce soutien est très apprécié. Merci à nos divers sponsors, dont la liste est publiée sur notre site. D'autres détails sont mentionnés dans l'annexe aux comptes publiée dans le fascicule.

Le Comité central propose à l'assemblée de boucler l'exercice 2024 avec un bénéfice de 29'444 Fr., soit 6'944 Fr. de plus que le budget.

Statistique des membres

Au 31 décembre 2024, la SCS comptait 291 sections, 112 clubs de race et 10 autres associations cynologiques, ce qui fait un total de 413 affiliés pour 42'663 membres cotisants. En 15 ans, notre effectif de membres cotisants a diminué de 14'255 membres, alors que le nombre de propriétaires et de chiens ne cesse d'augmenter dans notre pays. Si on compare cet effectif à 2023, on constate que 104 sections, 36 clubs de race et 4 autres associations ont augmenté leur effectif de membres. 37 sections, 11 clubs de race et 2 autres associations ont maintenu un effectif de membres identique à 2023. Hélas, 150 sections, 65 clubs de race et 4 autres associations ont moins de membres qu'en 2023. Enfin, en 2024, nous avons pu enregistrer 8 nouvelles adhésions à la SCS, pour malheureusement 2 démissions. Une cordiale bienvenue est souhaitée à ces nouveaux arrivés.

Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2024 se monte à 2'819'000 Fr., soit une augmentation de 81'000 Fr. par rapport à 2023. Les liquidités en 2024 ont diminué de 750'000 Fr. par rapport à 2023. Les recettes encaissées en 2024 n'ayant pas été suffisantes pour couvrir les charges de l'exercice, il a fallu puiser dans la trésorerie accumulée au cours des années passées. De plus, des investissements de 430'000 Fr. ont été financés par la trésorerie. Les principaux investissements que l'on retrouve sous la mention « Actifs immobilisés » concernent l'augmentation du prêt hypothécaire à notre Fondation Chien Suisse pour 241'000 Fr., l'achat de l'équipement pour le nouveau centre de compétence Chien suisse pour 74'000 Fr., ainsi que l'achat de divers programmes informatiques CTUS et SCS pour 103'000 Fr. D'autres détails concernant les comptes du bilan sont mentionnés dans le fascicule des comptes. Au 31 décembre 2024, la fortune de la SCS s'élevait à 2'014'558 Fr. Toutes les provisions pour d'éventuels risques ont été constituées au 31 décembre 2024. Nous pouvons donc affirmer que la situation financière de la SCS reste saine.

Aucune question n'étant posée, des remerciements sont encore adressés à tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices du Secrétariat pour leur engagement durant l'exercice écoulé.

Des remerciements vont également à toutes les personnes qui travaillent quasi bénévolement pour la SCS. Elles sont vivement encouragées à poursuivre leur engagement, dans cet état d'esprit, pour assurer la pérennité des activités cynologiques dans notre pays.

Rapport des réviseurs, approbation des comptes 2024, octroi de la décharge au Comité central

Patrick Rebsamen de la fiduciaire Engel Copera AG présente le rapport de l'organe de révision qui confirme que les comptes annuels 2024 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Au vote, les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité. La décharge au Comité central est aussi octroyée à l'unanimité.

5. Approbation du budget 2024

Le **budget de fonctionnement** 2025 est présenté par **Béat Leuenberger** :

Sur l'écran est projeté le récapitulatif des différents budgets 2025, qui sont détaillés dans le fascicule des comptes, que vous avez pu consulter sur le site de la SCS. Il est rappelé que les chiffres portés au budget ont tous été estimés avec prudence. Des produits de l'administration 940'000 Fr., similaires à 2024. Les charges de l'administration diminuent globalement de 98'000 Fr. par rapport à 2024. Dans ce montant, on a 64'000 Fr. de diminution de charges informatiques et diverses autres diminutions de charges non détaillées.

Sous-comptes

Le résultat budgété du sous-compte « Livre des origines », diminue de 93'000 Fr. par rapport au résultat 2024. Les produits de ce sous-compte sont estimés à la baisse de 50'000 Fr. et les charges à la hausse de 43'000 Fr. Nos inquiétudes relevées à propos de la diminution des taxes encaissées se retrouvent dans cette prévision. Le résultat global prévisible de la rubrique « Résultat des autres sous-comptes » baisse de 48'000 Fr. comparé à 2024. Sont concernés par cette baisse, les résultats du sous-compte « Exposition » pour 21'000 Fr., du sous-compte « CTAMO » pour 34'000 Fr. et du sous-compte « Polydog » pour 9'000 Fr. Les sous-comptes « CTUS » prévoient un résultat positif de 10'000 Fr. et le sous-compte « Coordination de la formation » estime pouvoir atteindre un excédent de produit de 10'000 Fr. Le budget consolidé établi pour 2025 affiche un bénéfice estimé de 6'000 Fr.

Aucune question n'étant soulevée, **Andreas Rogger** est invité à poursuivre avec le

Budget d'investissement :

Andreas Rogger, Celui qui travaille dépense aussi de l'argent. Dans de nombreux domaines, nous avons besoin de nombreuses choses très différenciées. Nous avons réparti les différentes commissions et les différents domaines. Le poste principal dans le budget d'investissement est le nouveau système d'examen de la CTUS. Ceux qui le connaissent savent qu'il existe depuis très longtemps et qu'il est temps de réaliser quelque chose de nouveau. La CTUS travaille avec acharnement pour soumettre une proposition de solution. Cela coûte de l'argent et demande un premier investissement de 70'000 Fr.

L'informatique est un secteur qui demande d'être continuellement entretenu. Nous avons actuellement deux nouveaux projets dans ce domaine, à savoir, l'« ADN » et le « Digital First » que nous sommes en train d'élaborer. En août, nous devons mettre à jour notre logiciel de comptabilité ainsi que notre serveur. Il s'agit là du deuxième poste qui représente 63'000 Fr. Le troisième poste de 50'000 Fr. prévu au budget est un beau poste dont vous pourrez profiter à l'avenir. Il s'agit de la mise en place du Centre de compétences Chien suisse. Nous atteignons donc un budget d'investissement total de CHF 183'220 Fr. Sans investissement, il ne sera pas possible de continuer à travailler à l'avenir. C'est la raison pour laquelle, nous vous prions de l'approuver sous cette forme. Merci.

Béat Leuenberger, remercie Andreas Rogger pour ces explications.

Le Comité central prie l'Assemblée d'approuver le budget d'exploitation et le budget d'investissement 2024.

Les deux budgets ont été approuvés à l'unanimité.

6. Cotisation de membre 2026

Hansueli Beer, propose de maintenir la cotisation de membre à CHF 20.00.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7. Adaptations RESCS, Règlement Profils ADN

Yvonne Jaussi, Présidente du CECF a la parole.

Il y a une petite modification dans le Règlement d'élevage concernant les profils ADN. Il n'est pas facile de recevoir les analyses, surtout en provenance de l'étranger, sur la base des prélèvements sanguins. C'est pourquoi, à la demande de la Fondation Barry, nous avons effectué une modification.

L'ancien texte préconisait : Seul le prélèvement sanguin est accepté comme matériel d'analyse pour prouver l'identité (Profil ADN). Les prélèvements sanguins doivent être effectués par un vétérinaire.

Le nouveau texte est le suivant : Des prélèvements sanguins de 0,5 millilitre et/ou des prélèvements par écouvillons sont acceptés comme matériel d'analyse pour prouver l'identité (Profil ADN). Tout comme avant, les prélèvements doivent être effectués par un vétérinaire.

Un autre point qui doit être adapté concerne les étalons étrangers.

Ancien texte : Pour les étalons venant de l'étranger, c'est l'éleveur qui a la responsabilité de fournir un profil correspondant au règlement avec le certificat de saillie.

Yvonne Jaussi indique que par « responsabilité de l'éleveur » ne signifie pas que l'éleveur peut décider lui-même s'il fournit un profil ou non. Il doit fournir un profil et assume la responsabilité que celui-ci soit transmis à la SCS. Ce point a donné lieu à quelques discussions.

Nouveau texte : Concernant les étalons venus de l'étranger, c'est l'éleveur qui est responsable de fournir un profil correspondant au règlement avec le certificat de saillie. Les profils ADN qui ont été établis par une organisation nationale de la FCI, sont acceptés sans restriction.

Dans certains pays, comme la Hollande ou la Belgique, c'est le Kennel-Club qui établit les profils, Ceux-ci sont naturellement aussi acceptés.

Les deux propositions sont acceptées à l'unanimité.

8. Élections

Hansueli Beer, 184 délégués sont présents dans la salle. La majorité absolue est donc de 93.

Comme chaque année, l'organe de révision figure à l'ordre du jour. La Maison Engel Copera AG, à Berne-Liebefeld, se représente à l'élection, représentée par Patrick Rebsamen.

La Maison Engel Copera AG est approuvée à l'unanimité. Patrick Rebsamen accepte l'élection.

Venons-en à l'élection d'un nouveau membre d'honneur le point du jour préféré de Hansueli Beer. Il s'agit de Lisbeth Mach.

C'est **Laurent Pichard** qui fait l'éloge. Merci beaucoup Laurent.

Hansueli Beer, venons-en à la votation.

Lisbeth Mach est élue membre d'honneur sous les applaudissements et une standing ovation des délégués debout.

9. Hommages

Hansueli Beer, remet deux distinctions. Dr. Peter Lauper est honoré par un certificat pour l'œuvre de sa vie consacrée à la cynologie.

9.1 Certificat d'honneur pour l'œuvre de toute une vie consacrée à la cynologie.

C'est **Yvonne Jaussi**, Présidente du CECF, successeure de Dr. Peter Lauper, qui en fait l'éloge. Dr. Peter Lauper s'adresse ensuite à l'Assemblée et la remercie pour cette distinction.

9.2 Remise de la distinction du mérite

Hommage à Margrith Martegani

L'éloge est fait par **Barbara Müller**. Margrith Martegani s'adresse à l'Assemblée et la remercie pour la distinction.

10. Assemblée des délégués 2026

Hansueli Beer La prochaine AD aura lieu le 25 avril 2026 dans notre nouveau Centre de compétences Chien suisse à Balsthal. Veuillez noter cette date.

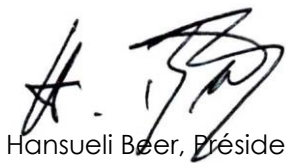
11. Informations de la SCS

Hansueli Beer, fournit des informations sur les divers développements et projets au sein de la SCS.

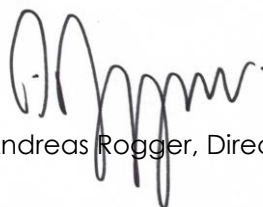
Hansueli Beer, met un terme à l'Assemblée à 12h25 et invite à l'apéro. Bon retour à tous et à bientôt.

Pour le procès-verbal :

Société Cynologique Suisse SCS



Hansueli Beer, Président SCS



Andreas Rogger, Directeur

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa parution (Art. 27 al. 3 Statuts SCS).